

Institut de recherches et d'études féministes
Université du Québec à Montréal
Été 2018

FEM5000-10¹

Atelier synthèse en études féministes

Lundi et mercredi de 9h30 à 12h30

Local : R-R120

Chargée de cours : Rébecca Beauvais
Courriel : beauvais.rebecca@uqam.ca
Disponibilité : sur rendez-vous²

Description officielle

Ce cours vise à faire la synthèse des connaissances et des habiletés acquises dans les cours suivis sur les femmes, le féminisme et les rapports sociaux de sexe. Analyse d'écrits, de théories et de débats concernant le développement de la pensée féministe contemporaine. Réflexion critique sur les contributions théoriques, épistémologiques et méthodologiques des études féministes dans différentes disciplines. Accent sur l'interdisciplinarité et son apport aux études féministes. Ce cours devrait être l'occasion d'établir le lien entre le savoir acquis et le quotidien des groupes de femmes.

MISE EN CONTEXTE DE L'ATELIER DE L'ÉTÉ 2018

Le mouvement féministe et les études féministes s'inscrivent dans une pluralité de courants, de théories, de pratiques qui se questionnent, se complètent, s'allient, se précisent, entrent en conflit et se renouvellent constamment. Les études féministes et particulièrement ici l'atelier synthèse en études féministes se veut un lieu de rencontres entre des féminismes et des féministes, parfois en continuité, parfois en nuances, parfois en rupture les unes par rapport aux autres. En mettant l'accent sur les apports et critiques des différents courants, stratégies, tendances, lieux d'analyse féministes et disciplines, l'atelier synthèse vise à permettre aux étudiants-es de développer une compréhension

¹ Les objectifs présentés dans ce plan de cours sont un «work in progress », ils ont comme point de départ le plan de cours préparé par Maria Nengeh Mensah et Rébecca Beauvais à l'hiver 2012, puis ont été influencés par les commentaires, besoins, intérêts des étudiants-es ainsi que par le contexte d'enseignement (nombre d'étudiants-es inscrits-es).

² N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec moi, tout comme à utiliser le courriel pour toute question qui vous permet d'« avancer » jusqu'à notre prochaine rencontre.

actualisée des *féminismes possibles*, des tensions et conflits en présence ainsi que de s'y situer³.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DU COURS

Le cours se veut une occasion d'approfondir une analyse critique des enjeux qui traversent le mouvement et les études féministes, ainsi que de réfléchir aux apports de ce cheminement c'est-à-dire comment l'analyse féministe a su suggérer des approches, des attitudes et des outils de travail dans votre parcours. Faire le point sur vos connaissances et expériences dans une perspective épistémologique, théorique, méthodologique et pratique. Mettre en commun les analyses et enjeux soulevés par le mouvement féministe récent, et en évaluer ses conséquences sur la société en général et sur la situation économique, sociale, politique, culturelle et académique...

Ce cours vise l'acquisition et la consolidation de connaissances (*savoir*) et de méthodes d'analyse (*savoir-faire*) relatifs aux différentes dynamiques des études féministes. Pour ceci, chaque étudiante, étudiant sera invité-e à cerner ses expériences et positions personnelles (*savoir-être*) en tant qu'individu, citoyen-ne ou féministe.

À partir de lectures et d'échanges variés, ce cours permettra aux étudiants-es de :

Appréhender et d'actualiser la pluralité de la pensée féministe contemporaine en tenant compte de leur appartenance de classe, de race (*race, class, gender*), de leur contexte de vie et de travail : intérêts convergents et divergents, alliances :

- identifier ce qui relève des féminismes actuels (approches, courants, vagues, conflits, concepts, interventions) ;
- reconnaître et articuler la portée de l'«inter» et la «pluri»disciplinarité des études féministes ;
- échanger avec des féministes qui sont impliqués-es actuellement dans le mouvement ;
- approfondir les notions d'identité, d'idéologie, de politique, les dimensions affectuelle⁴ et conflictuelle afin d'être en mesure de dégager les conséquences sur les rapports sociaux de sexe et de genre qui prennent place « entre » le public et le privé.

Évaluer ses acquis et ses habiletés en études féministes :

- maîtriser un corpus théorique qui constitue la base de l'apport des études féministes à son programme d'études ou son parcours ;

³ En aucun cas il s'agit ici d'obliger qui que ce soit à choisir une «étiquette» féministe, pas plus que de remettre en question les postures choisies mais bien de comprendre comment et pourquoi certains enjeux ou questions nous interpellent d'une façon particulière et ce, d'un point de vue féministe.

⁴ J'emprunte l'expression à Isabelle Sommier, 2010, « Les états affectifs ou la dimension affectuelle des mouvements sociaux », In E. Agrikoliansky, I. Sommier et O. Fillieule (dir.), *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La découverte.

- faire le point sur les apprentissages épistémologiques, théoriques et méthodologiques effectués dans son programme d'étude, ses engagements, ses expériences professionnelles ou militantes s'il y a lieu ;
- s'engager dans un processus d'autoévaluation critique.

Développer une réflexion critique sur les différentes expressions du féminisme contemporain :

- reconnaître les enjeux fondamentaux soulevés par les féminismes actuels ;
- comparer les modalités d'action individuelle et collective des féministes lues ou rencontrées ;
- établir l'apport des diverses expressions féministes contemporaines.

DÉROULEMENT DU COURS

Le fonctionnement du cours-atelier a été largement modifié pour cette session d'été 2018 étant donné qu'il s'agit d'une session intensive estivale, ce qui a des impacts sur les méthodes et façons de faire pouvant être déployées dans ce contexte. Néanmoins, le cours visera à mettre en place un espace de type atelier de travail (voir séminaire), théorique et pratique, qui repose en grande partie sur la participation des étudiants-es ainsi que sur votre autoévaluation des acquis. Individuellement, chaque étudiant-e procèdera à un bilan de ses propres apprentissages et, en groupe, les étudiants-es partageront leurs lectures des textes et des réflexions émergentes afin que les apprentissages soient collectivisés. Chaque rencontre du groupe-cours sera largement basée sur la présentation d'étudiants-es et la discussion, en plus du travail en atelier, dans le but de réfléchir en groupe sur les postures féministes présentes et envisagées. Vous devez avoir lu les textes avant d'arriver en classe et avoir préparé votre contribution à l'atelier, selon les consignes expliquées par l'enseignante. À cette formule participative s'ajouteront d'autres formules pour faciliter la participation de toutes les personnes inscrites au cours ; nous alternerons les exposés magistraux, les échanges en petits groupes, l'utilisation de documents audiovisuels, la présence de conférencières et les rencontres individuelles d'encadrement si nécessaires.

ENVIRONNEMENT DE CLASSE

Controverse et débat : Le cours peut aborder plusieurs questions sensibles ou controversées. Il arrive que des tensions et divergences d'opinion se fassent sentir. Lorsque de tels conflits ont lieu, souvenez-vous qu'il est essentiel de maintenir une attitude respectueuse et de demeurer à l'écoute des autres. L'environnement de classe est un lieu pour apprendre et non pas pour convaincre, c'est le dialogue qui devra être favorisé⁵. Il importe donc de ne jamais exprimer son désaccord en blâmant qui que ce soit, ni de comprendre les différences de valeurs, de sentiments ou d'opinions

⁵ Non pas pour arriver à un compromis entre les postures, opinions, arguments avancés mais plutôt pour permettre une écoute et une compréhension des différents points de vue exprimés.

personnellement. Vous avez toujours le droit de ne pas être d'accord, mais vous êtes tenus d'aborder toute controverse en conservant une ouverture d'esprit.

Vie privée et confidentialité : Personne n'est obligée de dévoiler de l'information personnelle dans les travaux liés aux cours, qu'il s'agisse d'une intervention en classe ou lors des travaux individuels. Vous vous devez cependant de garder toute information personnelle soumise par vos collègues du cours qui le désirent, strictement confidentielle⁶.

Dynamique de groupe : L'enseignante agira comme personne-ressource auprès du groupe tant au niveau du contenu théorique que de la création d'un lieu (classe) propice à l'acquisition de savoirs, savoir-être et savoir-faire. Chaque membre du groupe-cours est cependant responsable de son propre processus d'apprentissage ainsi que du processus collectif d'apprentissage. Afin de permettre l'acquisition et l'intégration de connaissances, une dynamique stimulante et respectueuse, un climat propice à la participation, aux discussions ouvertes et de à la collaboration seront fortement encouragés.

CALENDRIER (CALENDRIER À CONFIRMER LE 7 MAI)

SEMAINE 1 – PLANIFICATION ET ORGANISATION DE L'ATELIER

Lundi 30 avril 2018

Présentation du cours et de ses objectifs. Partage des attentes, discussions et entente sur les modalités d'évaluation.

Mercredi 2 mai 2018

Période de travail personnel

(préparer potluck féministe et remplir les formulaires préparatoires au bilan)

SEMAINE 2 – ANCRAGES

Lundi 7 mai 2018

Potluck féministe - dans le cadre de l'atelier du 7 mai, il y aura entre autres un moment pour un «pot-luck» féministe - partageons nos trouvailles, coups de coeur et ancrages féministes!

Mercredi 9 mai 2018

Séminaire-atelier sur les épistémologies féministes afin d'aborder différemment nos savoirs et notre rapport à ceux-ci.

⁶ J'ajouterais ici que toute information personnelle devra être prise comme une information confidentielle à moins d'indication contraire.

SEMAINES 3 ET 4 – ÉPISTÉMOLOGIE ET SAVOIRS FÉMINISTES

Lundi 14 mai et mercredi 16 et 23 mai 2018

Théorie, épistémologie et historicité des notions d'idéologies, de politiques, d'affectivité dans les mouvements sociaux, les rapports sociaux et plus particulièrement le mouvement féministe. Quels enjeux actuels ? Quels dialogues ? Quels contenus ? Quels conflits ?

[à déterminer]

SEMAINE 5 – NOTION DE PRIVILÈGES ET ÉTUDES FÉMINISTES

Lundi 28 mai et mercredi 30 mai 2018

[à déterminer]

SEMAINE 6 – EMPOWERMENT, AGENTIVITÉ ET FÉMINISMES

Lundi 4 juin 2018

Conférence-atelier avec Marie-Hélène Lajoie : Empowerment et rapports sociaux dans les projets de développement de coopératives : le cas de Ricomida en Bolivie

Mercredi 6 juin 2018

[à déterminer]

SEMAINE 7 – LES SEXUALITÉS

Lundi 11 juin et mercredi 13 juin 2018

SEMAINE 8 – TERMINAISON DE L'ATELIER

Lundi 18 juin et mercredi 21 juin 2018

Bilan des apprentissages – présentations des étudiants-es

MATÉRIEL NÉCESSAIRE ET COÛTS ASSOCIÉS À LA PARTICIPATION DE L'ATELIER

Recueil de textes – FEM5000 « Atelier synthèse en études féministes », Rébecca Beauvais, hiver 2013 [disponible à la COOP-UQAM à partir de la troisième semaine] et/ou livre (entre 25\$ et 30\$);

Moodle « FEM5000 Atelier synthèse en études féministes »;

Sorties : max. 15\$

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

la substitution de personnes ;

- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;

- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;

- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;

- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;

- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;

l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;

- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;

- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-créditation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :
www.integrite.uqam.ca